

IMPRIME ET PUBLIE PAR JAMES LANE, Rue Saint Paul, No. 29. Près du Nouveau Marché.

CONDITIONS.

Le Prix de la Souscription est de Vingt Schelins par année, lorsque le Papier est livré à Montréal, ou envoyé à la Campagne par occasion; et de Vingt Schelins et les frais lorsqu'il est envoyé par la Poste payables le Six Mois en Six Mois, et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer de souscrire sont obligés d'en donner avis un mois avant leur date échu et de payer en même temps leurs arrérages, autrement ils sont censés continuer à souscrire pour les six mois suivants.

PRIX DES AVERTISSEMENTS.

Six lignes et au-dessous, première insertion, 2s. 6d. — chaque suivante, 7½d. Dix lignes et au-dessous, 3s. 4d. — chaque suivante, 10d. Au-dessus de dix lignes, 4d. par ligne, et chaque suivante, 1d.

* Les avis et avis non accompagnés d'ordres écrits, seront insérés jusqu'à ce qu'ils soient contremandés, et débités en conséquence.

AGENTS POUR LE SPECTATEUR CANADIEN

- MR. JOSEPH TARDIF, — Québec. LE DOCTEUR TRESTLER, — Saint-Anne. LS. EDOUARD KIMBER, ECUYER, — Trois-Rivières. A. GAGNON, ECUYER, — Rivière du Loup. MR. L. LAFFRENIERE, — Maskinongé. H. OLIVIER, ECUYER, — Berthier. BENJAMIN BEAUPRE, ECUYER, — L'Assomption. MR. JOHNS MCKENZIE, — Terrebonne. MICHEL FOURNIER, ECUYER, — St Eustache. A. M. ROUCHER ECUYER, — Laprairie. MAJOR WEILBRENNER, — Boucherville. JOSEPH BRESSE, ECUYER, — Chambly. BENJAMIN CHERRIER, ECUYER, — St. Denis.

LE DECLIN DE LA JEUNESSE,

EPIQUE A M. BORELLI.

C'EST donc fait, je ne suis plus Au pays des douces chimères. Peut-être ai-je acquis des lumières, Mais que de plaisirs j'ai perdus! Il ne faut pas que je me flette; Les plaisirs même de l'esprit, Plaisirs d'une âme délicate, Un goût sévère me les ôte, Un goût impur le flétrit, Dans nos cercles de gens aimables, Et quelquefois de gens d'esprit, Je vois des juges très-capables, Dont rarement l'orgueil sourit; Troupe qui de louange avare, Et toujours prompte à censurer, D'une sagacité si rare, Qu'ils se dispensent d'admirer; Se croyant le coup-d'œil d'Horace, Le tact de Pope; âmes de glace, Mais esprits fins, et qui surtout, S'il faut compromettre leur goût, A donner un demi-suffrage. N'ont pas du moins un pareil tort, Sans la précaution très-sage De s'informer si l'homme est mort. En sont-ils plus heureux? l'en doute. Eh bien, peut-être me voilà, Je n'en suis point tout à fait là, Mais je crains d'être sur la route; Mon goût s'épure tristement, On ne me plaît pas aisément; Ici je veux du sentiment, Ailleurs, je veux de l'harmonie; Là, plus de nerf, de mouvement, Là, moins d'écart, là, du génie. Enfin, ami, j'ai quelquefois, Pour mes écrits, quelque poète, Une sévérité secrète, Et c'est là, pour moi, je crois, Las du monde que j'apprécie, De ce qu'on nomme amusement, Je voudrais lire; un bâillement Vient m'avertir que je m'ennuie. Plus de piquante nouveauté, Tout est dit, tout est répété, Le plaisir n'est pour les âmes, Il n'est encor pour les esprits; Il vient un tems, même à Paris, Où l'on a lu tous les écrits, Où l'on a vu toutes les femmes. O souvenez-vous tableaux rians Qui reproduisez dans vos songes Ce qui n'est plus! heureux mensonges! Ah! rendez-moi mes dix-huit ans. Rendez-moi la première lice Qui m'inspira mes premiers vers, Le charme des premiers concerts, Pour des soupes à vingt couverts,

Mes premiers soupers tête à tête; Tant de moments presque effarés, Des ris au lieu d'un froid sourire, Et mes tourmens et mon délire, Et tous les pleurs que j'ai versés. Ami, lorsque dans la retraite, Entre les arts et l'amitié, Coulaient des jours que je regrette, Heureux d'être ailleurs oublié, J'errais souvent sur ce rivage Que blanchit l'écume des mers, Je parcourais des bords déserts, J'écoutais le caline ou l'orage. Là, disais-je, à travers les eaux, Des Grecs, pour fonder ma patrie, Virent du fond de l'ionie Fixer l'ancre de leurs vaisseaux. Ici, ce peuple redoutable, Ces fiers Romains ont respiré; Ici Milton a soupiré, César foulait ce même sable. De ces grands noms, de ces héros, J'occupais mon âme attendrie, Et cependant le bruit des flots Interrompait ma rêverie. Bientôt je détournais les yeux Vers ta solitude paisible, J'allais à toi. Pour être mieux J'avais besoin d'un cœur sensible. Nous causions de sujets divers, Et des vertus et des travers, Peu des vains martyrs de la gloire, Peu des romans qu'on nomme histoire, Beaucoup des arts, trop de mes vers, Trop de ces femmes adorées; Et je passais, je m'en souviens, Dans le plus doux des entretiens, La plus heureuse des soirées.

BARTHE.

HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE DE LA MAISON DE VALOIS.

1364—1477.

PAR M. DE BARANTE, Pair de France. Scribitur ad narrandum non ad probandum.

Parmi les ouvrages de la littérature française, dont le succès ne saurait être contesté, nous devons placer au premier rang, l'Histoire des ducs de Bourgogne, de M. de Barante. Déjà cet écrivain avait publié plusieurs ouvrages qui suffisaient sans doute pour assurer sa réputation.

Rien de plus pur et de plus élégant que son Tableau de la littérature au dix-huitième siècle; rien de plus correct et de plus brillant que sa Traduction de Schiller; où trouver plus de noblesse et de naturel que dans les Mémoires de Madame de La Rochejaquelein; plus de jugement et de sagacité que dans l'ouvrage intitulé De l'aristocratie en France; Ces divers ouvrages semblent appartenir au grand siècle. Toutefois l'ouvrage que nous annonçons, nous paraît tout-à-fait remarquable, au milieu même des productions les plus originales. Ce qui le caractérise particulièrement, c'est un plan et une exécution d'une espèce absolument neuve. Disciple de Lucien et de Mably, l'auteur, renonçant à toute réflexion qui serait la sienne, emprunte à ses auteurs et leur esprit et leur langage. S'occupant beaucoup plus des hommes que des choses, il met sur la scène des personnages constamment en action; de cette combinaison résulte un tableau dramatique toujours vrai, toujours intéressant.

Le méthode de M. de Barante qui paraît être aussi celle de l'historien des Républiques Italiennes, M. de Sismondi, nous semble une conception heureuse, mais il n'appartient qu'à des hommes d'un grand mérite de triompher des grandes difficultés qu'elle présente; il est donc douteux que l'école de M. Barante produise des élèves dignes du fondateur. Écoutons l'auteur lui-même.

« Lorsque l'histoire est tombée aux mains des écrivains médiocres, elle a été bien autrement défigurée sous leur plume; non seulement les considérations générales ont été présentées dans un esprit de système, et les faits commentés sans aucune intelligence des temps passés, non seulement tout a pris un aspect régulier et arrêté, mais le récit lui-même a été transporté dans un autre temps. Ce sont nos mœurs, nos idées, nos sentimens qui se sont introduits dans les événemens d'autrefois; ou plutôt l'histoire s'est trouvée soumise à une sorte de costume théâtral, à ce ton pompeux et convenu qu'on reproche aux tragédies de second ordre. »

Sans doute il est fâcheux que des écrivains médiocres s'emparent des événemens historiques pour les revêtir de couleurs étrangères et fausses, mais ici le blâme tombe plutôt sur le mérite de l'historien que sur la manière d'écrire l'histoire, et nous pensons qu'on lira toujours avec satisfaction les commentaires et les réflexions d'un auteur, lors même qu'il ne sera pas contemporain des faits qu'il raconte. Nous ne craignons pas de dire que l'histoire ne saurait être bornée aux seuls faits, et pour cela, nous n'applaudirons pas moins au système de M. de Barante, car s'il ne donne pas ses propres réflexions sur les événemens même les plus remarquables, au moins il nous offre celles des auteurs contemporains, ce qui ajoute au mérite de sa composition. Mais si cette méthode, introduite avec un rare bonheur, dans notre littérature, doit prévaloir pour l'histoire du moyen âge si riche en ébriquéurs, nous pensons qu'elle serait vicieuse dans son application à

l'histoire de l'époque actuelle. À cet égard, la manière de Rollin et celle de M. de Barante présentent un double écueil qu'il faut éviter.

Certainement le lecteur demande surtout des faits mais il désire aussi que l'esprit et la conscience de l'historien se montrent quelquefois; dans les mains d'un écrivain habile et impartial, l'histoire devient alors un véritable école de philosophie. Il est beaucoup d'hommes qui aiment à fortifier leur opinion de celle d'un écrivain dont le nom a quelque autorité; souvent aussi nous avons besoin d'un guide pour ne pas nous égarer dans l'obscurité qui couvre certains périodes; alors quel homme plus capable de nous éclairer, que celui dont la pensée assiste long-temps aux côtés de son qu'il décrit.

L'ouvrage de M. de Barante dont le succès est prodigieux, n'est pas moins répandu que les journaux destinés à l'annoncer; beaucoup de lecteurs ont donc pu apprécier le style qui le caractérise; néanmoins, nous hazarderons notre propre opinion.

Sans doute l'écrivain de l'Histoire des Ducs de Bourgogne est irréprochable sous le rapport de l'exécution; il est proposé de grandes difficultés qui ne pouvaient être vaincues que par un grand talent. Mais quelle nécessité de modifier notre langue, telle que l'ont faite le Voltaire, les Rousseau, les Buffon, des Bossuet, les Fénelon, pour la rapprocher du langage de Froissart et de Monstrelet? Ce serait, selon nous, une grande calamité pour la littérature française, si les nombreux écrivains de notre époque, essayaient de marcher sur les traces de M. de Barante; probablement ils n'atteindraient pas à sa hauteur, et leur succès fut-il égal au sien, ils n'auraient d'autre mérite que celui d'une difficulté vaincue; ce serait se consumer en efforts pour faire un pas rétrograde.

Il est vrai que le style de M. de Barante se trouve plus en harmonie avec les citations et les extraits des chroniqueurs du moyen âge, mais cet avantage compensé-t-il le regret que nous devons éprouver, en cherchant dans cette nouvelle publication l'auteur du Tableau de la littérature au dix-huitième siècle, ouvrage à-la-fois élégant et solide.

En parcourant les huit volumes déjà publiés de ce grand ouvrage, qui doit en avoir dix, et qui comprend pour ainsi dire, l'histoire du quatorzième siècle, nous avons été frappé des nuances qui distinguent le style, selon les différens époques. Cette remarque nous a porté naturellement à nous rappeler un établissement unique en Europe, créé par les soins de M. Alexandre Lenoir, sous le ministère de M. Chaptal, et détruit par des barbares qui n'ont pas craint d'appeler leur règne celui de la restauration; nous voulons parler du Musée des Petits Augustins à Paris. Là se trouvaient réunis les monumens français du moyen-âge, classés selon les tems et figurant dans diverses salles, dont l'architecteur et les décors étaient en harmonie avec les objets qu'elles contenaient. L'ouvrage de M. de Barante est un monument aussi, pour lequel on nous permettra cette comparaison, que nous croyons juste, en plus d'un point.

Cette analyse rapide d'un ouvrage important nous a suggéré des réflexions qui peuvent être contestées, mais que nous croyons vraies. Nous ne prononçons point un jugement; il y aurait à nous de la témérité. L'histoire des ducs de Bourgogne se fera la réputation de son auteur, et pour nous résumer, nous dirons que M. de Barante s'est placé dans cette composition historique, au-dessus de l'éloge et de la critique.

En attendant que nous puissions rendre compte de l'ouvrage entier, nous prions au hic et nunc, un passage du premier volume, pour faire connaître la manière de l'auteur, à ceux qui n'ont point lu son ouvrage.

« Enfin le peuple de Paris se lava de tant de douleurs, et commença à s'émouvoir de ce que le duc d'Anjou n'acquiesçait point la promesse solennelle qu'il avait faite d'abolir les aides et les gabelles. Le prévôt des marchands, ainsi que les sages et riches bourgeois, faisaient leur possible pour calmer la populace; mais enfin l'on fut contraint de faire une assemblée dans le parloir aux bourgeois. Le prévôt les exhortait à prendre encore patience, à ne point troubler la joie que causait le retour du jeune roi, lorsque tout à-coup un savetier prit la parole. »

« Nous n'aurons donc jamais de repos, dit-il, et l'avarice des seigneurs nous chargera donc toujours d'exactions prises contre nos diots. On nous demande plus que nous ne pouvons payer; on nous écrase jusqu'à en mourir; en outre on nous méprise trop! À peine veut-on nous reconnaître la voix et la figure d'homme. On ne nous appelle point dans les assemblées des notables, et l'on nous dit avec arrogance que la terre ne doit pas se mêler au ciel. Nous leur donnons tout notre avoir, nous prisonniers pour eux, et avec nos impôts, ils ne songent qu'à se rétir d'or, et de peuples et à bâtir de beaux hôtels. On accable la bonne ville de Paris, cette mère de toutes villes du royaume; mais il n'y a plus de patience à avoir; qu'on nous reconnoisse les bourgeois prennent les armes; il vaut mieux mourir que de vivre si misérables et endurer tant d'injure. »

CONSIDÉRATIONS PHILOSOPHIQUES

Sur la Littérature.

L'insignifiance et le défaut de force, tels sont les caractères les plus frappants des productions littéraires de nos jours. Pâles et décolorées, quand l'auteur est resté dans la ligne de ses devanciers, monstrueuses jusqu'au ridicule, s'il a cherché ses modèles chez l'étranger, prétentieuses et vagues, lorsqu'il a puisé ses ressources en lui-même, elles n'ont aucune prise sur l'âme du lecteur. Occupé l'esprit quelques instans, satisfait cette vaine curiosité, qui naît du désœuvrement, toujours éveillé, mais qui se repaît de peu de chose, voilà jusqu'à présent tout l'effet qu'on lui a produit: les efforts du talent n'ont pu aller au-delà; et si, dans nos tracasseries politiques, un petit nombre d'écrivains plus heureux sont parvenus à établir quelque relation entre leurs sentimens et ceux du public, la cause n'en est point dans la vigueur et l'originalité de leurs conceptions; ce n'est pas qu'agissant sur le lecteur, ils l'aient pénétré de leurs pensées ou de leurs passions, c'est, au contraire, qu'ayant ou adoptant les sentimens, ils en ont été les interprètes fidèles, les échos

harmonieux. Ouvrage du public, ils ne l'ont point amené à eux; c'est à sa suite, comme courtaises ou amis, et non en le guidant, comme maîtres ou modèles, qu'ils ont obtenu quelque assentiment.

Sauf quelques hommes voués à l'étude de l'histoire, les littérateurs de notre époque peuvent se ranger en trois classes. Les uns, que le sentiment du goût domine, se traitent dans un espace circonscrit déjà parcouru en tous sens, y cherchent laborieusement quelque détail échappé aux travaux de leurs prédécesseurs, et n'y rencontrent que les chefs-d'œuvre du génie consacés par le tems, qui les glacent à l'avance et les écrasent ensuite par la comparaison. Ceux au contraire qu'emporte un peu d'audace, sacrifiant le bon sens au désir de faire effet, accablent de plus en plus cette opinion erronée que du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas. D'autres enfin donnent à des rêveries métaphysiques la consistance la plus molle et la teinte la plus vague, afin que, susceptibles de toutes les interprétations, elles puissent plaire au moins à chacun comme l'œuvre de sa propre création. Vains efforts! Des talens nombreux et du premier ordre s'y perdent sans rendre leur sceptre aux beaux-arts. Ils parviennent bien à faire reconnaître leur mérite personnel; ils en font souvent preuve à très haut degré, mais restent déshérités de toute influence.

Le public, blasé sur des sensations que leur fréquence lui a rendues familières, de quelques manières qu'on les déguise, n'est plus susceptible d'en être ému. Spectateur amoné par le désœuvrement, curieux, seulement pour passer quelques heures, d'un amusement frivole, ou juge pédantesque toujours armé des règles de la critique, il n'offre plus aux méditations du poète cet encouragement, principe de force et de vie, qui ne se puise que dans l'espérance et la conviction d'exercer une victorieuse influence, de produire un grand et profond effet. Il n'accorde plus à ses chants cette récompense, seule source d'émulation, qui paie en un instant des années de peine, de douleur et d'injustice, cet assentiment intime, cet oubli complet de soi-même, cette humble et généreuse admiration qui confond tout un peuple dans la pensée d'un seul homme.

Qu'il y a loin, sous ce rapport, des littérateurs de notre âge à ceux des âges précédents! Quelle différence dans le rôle, l'importance et la considération sociale! Combien la comparaison des tems doit leur inspirer de pensées décourageantes et qu'ils doivent alors se voir petits au prix de leurs devanciers!

Ce n'est plus Hérodote ou Sophocle avant pour auditeur la Grèce assemblée, l'Italie restaurant pour Pétrarque les triomphes du Capitole, le Tasse qu'on appelle à y être couronné après de longues et humiliantes traverses, et malgré la haine des princes, Voltaire, entouré du peuple parisien succombant épuisé sous les hommages rendus à son génie.

C'est, d'une part, un écrivain sans conviction dans ce qu'il a écrit, présentant un travail péniblement achevé, dont le quiet lui a coûté la moitié de ses forces pour trouver une nuance qui le différencie.

Et de l'autre côté, un public indifférent, ennuyé, qui sait d'avance tout ce qu'on va lui dire, et qui se traîne, au besoin, les règles les difficultés, les avantages et les secrets de la forme que l'auteur a choisie.

Quelle que soient les talens que l'auteur tient de la nature, si perfectionnés qu'ils aient été par l'éducation, des applaudissemens de quelques jours dont il fut fait don par le signal par des mains mercenaires, une vaine renommée qui ne commence qu'après de nombreux et répétés appels au public, dus à la complaisance de l'indifférence, voilà les succès de nos jours; et si, de nos littérateurs, les plus heureux veulent porter leurs regards dans l'avenir, quel triomphe peuvent-ils attendre plus élevé, que l'édition de luxe figurant dans toute bibliothèque un peu connue? Ce que je dis ici de la littérature pourrait sans peine s'appliquer à l'enseignement des beaux-arts; l'ouvrage lu, la toile tombée, le salon fermé, il ne reste plus rien de commun entre l'artiste et le public. L'un n'a rien appris à l'autre, ni ne lui a rien prouvé, n'a excité en lui aucune émotion qui le suive et s'empare de sa pensée. L'autre, de son côté, n'a pué dans l'effort qu'il a produit aucune observation qui le conduise à des conceptions nouvelles, aucun dédommagement pour prix de ses longues veilles et de la vie pénible à laquelle il s'est condamné, aucun encouragement pour des travaux à venir; tellement que, si le public ne consentait pas à payer quelque argent pour se procurer ces distractions de quelques heures, s'il jugeait plus expédient de l'employer à des courses de chevaux, à des combats de coqs ou de taureaux, le dernier motif de travail venant à manquer, les beaux-arts resteraient sans culture.

En un mot, placés en dehors des mœurs et du mouvement social, les beaux-arts ne sont plus qu'une source de pur amusement, des joujoux pour de grands enfans; et si cet état de choses devait durer, si nous ne pouvions éviter de subir l'action de la cause qui le produit, jusque dans ses dernières conséquences, le compositeur, le peintre et le poète finiraient, dans l'estime de la société, par être classés avec le ménestrier, le décorateur, et le mime; la seule différence serait dans le prix auquel, à raison de plus ou moins de rareté, l'on prierait ces différens services.

La suite au N°. Prochain.

EXTRAITS DES DERNIERS JOURNAUX DE PARIS.

En apprenant la réception que nous avons faite à M. Cook, le roi d'Angleterre a mandé les acteurs français qui sont à Londres, pour donner une représentation dans son palais. Cette circonstance est d'autant plus digne d'attention que, jusqu'à présent, le théâtre français qui est dans cette ville, n'y existait que par tolérance et sans autorisation expresse.

La cour royale de Paris, statuant en appel, a rendu un arrêt par lequel M. d'Herbigny, auteur des Nouvelles lettres provinciales, est déclaré coupable d'avoir outragé la religion de l'état, et attaqué la dignité royale. Il a en conséquence été condamné à trois mois de prison, à 300 fr. d'amende et aux frais. L'arrêt a ordonné la destruction de l'ouvrage par tout où on le trouverait.

Dumanche, 18 M. l'abbé Maurice a été violemment frappé et à plusieurs reprises, sur le Pont-royal, à huit heures du soir, en plein jour, et chose indigne ! sans aucun citoyen se mettre en devoir de faire arrêter le misérable acharné contre ce prêtre respectable.

Le couvent des capucins de la ville de Haguenau fut vendu, comme propriété nationale, en 1793; l'adjudicataire fit une déclaration de commande en faveur de 165 de ces concitoyens; l'église fut divisée en neuf portions, et, au moyen de murs de clôture, on y établit des magasins, des greniers à blé, à fourrage, etc.

Au mois de mars dernier, les missionnaires vinrent à Haguenau; ils en étaient à peine partis, que le bruit se répandit que le ci-devant couvent de capucins allait recevoir une destination religieuse, et les locataires de l'église reçurent en effet une sommation de Pévacuer après un délai de vingt-quatre heures; l'un d'eux, ayant refusé d'obéir, vit démoli de force les murs de clôtures; il démoliret comme les autres, et bientôt tout fut restauré et mis à neuf; déjà l'autel était monté, la bénédiction de l'église allait suivre. Un des propriétaires, instruit de l'opération portée à sa propriété, fut assigner devant le tribunal de première instance de Strasbourg les auteurs de ces voies de fait, les sieurs Jean Siltz, maître-maçonn; Joseph Jenner, menuisier; et Jacques Picquet. Cette opposition donna lieu à plusieurs scènes affligeantes; et il y eut des attroupemens; l'autorité municipale intervint pour y mettre un terme; mais les véritables incitateurs demeurèrent dans l'ombre... Parmi les restaurateurs apparents, dont les noms se trouvent gravés sur une pierre placée dans l'église, était celui d'un individu sorti récemment des prisons d'Ensisheim, où il avait été conduit comme esclave.

Le tribunal a rendu un jugement par lequel il condamne les défendeurs à cesser les travaux, à remettre, dans trois jours de la signification, les lieux dans leur état primitif; sinon, autorise le demandeur à faire rétablir l'ancien état des lieux; condamne les défendeurs aux dommages-intérêts à donner par déclaration; ordonne l'exécution provisoire du jugement nonobstant appel, et condamne les défendeurs aux dépens.

On assure que l'autorité locale de Rouen, dans le but de prévenir le retour du scandale et du tumulte, a refusé de donner l'emplacement nécessaire pour planter une croix. La garde nationale n'a point assisté aux premières processions du dimanche 22 mai; elle avait été convoquée, mais elle ne fut point comparue.

Aux processions du dimanche 4 juin, elle a assisté, de concert avec les autres gardes nationales de la ville, à une messe solennelle; plusieurs détachemens se sont rendus à l'église de Saint-Patrice; ils y sont entrés pour former la haie; à peine se trouvaient-ils dans l'intérieur du temple, qu'un missionnaire est monté en chaire et a commencé un sermon; à son aspect, la garde nationale, qui n'était tenue que pour accompagner le clergé de la paroisse, ne put contenir son mécontentement; le missionnaire n'en continua pas moins à prêcher; alors les gardes nationales, qui ne voulaient pas l'écouter, prirent le parti de sortir de l'église, et n'y rentrèrent que lorsque la procession se trouva prête à se mettre en marche. Tout paraissait devoir se passer dans l'ordre, lorsqu'un murmure parmi le clergé de la paroisse, un autre missionnaire; sa présence excita des murmures, et le plus grand nombre des gardes nationales prirent le parti de se retirer; il n'en resta qu'une douzaine environ, et, pour remplacer ceux qui s'en étaient allés, il fallut recourir à la garde royale, qu'on fit venir à la hâte.

La garde nationale s'est rendue dans la soirée aux processions des autres paroisses. Le missionnaire qui voulait accompagner la procession de Saint-Patrice, et dont la présence a déterminé les gardes nationales à se retirer, a été enfin aux présentes sollicitations du curé et est rentré dans l'église. Dans quelques autres paroisses, des tentatives semblables ont été faites; elles ont eu à peu près le même résultat. La lettre que nous avons publiée annonce que les missionnaires ont l'intention d'aller au Hâvre; mais quelques-uns d'entre eux avaient pris les devans, mais ils n'ont pu trouver à s'y longer.

Le lendemain 5, un des missionnaires a été frappé dans le passage Saint-Patrice, d'une bouteille de liqueur infectante, et M. l'abbé Lorenbruck a été assailli d'une pierre lancée contre lui dans la rue de Buffon.

Le tribunal de police correctionnelle de Rouen avait à statuer le 8 sur les poursuites dirigées contre les nommés Lebrunet, Buret et Gamand, prévenus d'avoir participé aux troubles qui ont eu lieu précédemment.

Les deux premiers ont été déclarés de la prévention; Gamand seul, déclaré coupable, a été condamné à six mois d'emprisonnement, en 100 fr. d'amende et aux dépens.

Le nommé François Bruze, âgé de moins de 16 ans, charretier, demeurant à Rouen, rue Herbillère, a été accusé d'avoir lancé des pierres contre la porte et les bâtimens de l'archevêché; et le nommé Christophe, âgé de 25 ans, fleur, demeurant à Rouen, au Val-d'Euillet, d'avoir fait entendre au milieu d'un attroupement des cris injurieux aux ministres de la religion et d'avoir bousculé les fidèles à la sortie de la cathédrale.

Bruze a été condamné, vu son âge, à deux mois d'emprisonnement, 25 fr. d'amende et aux dépens.

Bouache, également déclaré coupable, a été condamné à garder prison pendant une année, en 100 fr. d'amende et aux dépens. Ledit jugement sera exécuté par corps au chef des condamnations des amendes et des frais.

Le couvent des Sœurs de Saint-Joseph, à Lyon, a été entièrement le théâtre d'un événement qui a porté l'effroi dans l'âme de toutes les bonnes sœurs. Un Piémontais, Loveno-Giovanni Angelo s'y était introduit sous le prétexte de demander une jeune personne qu'il prétendait y être entrée le jour précédent. Ce furieux s'est armé d'un couteau et a lancé des pierres qui ont blesé plusieurs sœurs; ce n'est qu'avec peine que la police a pu soustraire les religieuses à sa rage. Le tribunal correctionnel l'a condamné à trois mois d'emprisonnement, et a ordonné qu'il serait, à l'expiration de sa peine, mis à la disposition du gouvernement comme étranger et vagabond. Angelo a donné ou feint de donner, pendant l'audience, plusieurs signes d'aliénation mentale.

M. Raynaud a donné sa démission de secrétaire perpétuel de l'Académie française. Sur 142 votans dont se composait la cour des pairs, on assure que 52 ont voté pour les conclusions du procureur général, et 90 pour une plus ample instruction.

D. Garcia Puente, D. Juan Antonio Rojas, D. Antonio Lopez, et plusieurs autres personnages tant laïques qu'ecclésiastiques viennent d'être exilés de la capitale et des résidences royales; il paraît qu'ils étaient compromis dans l'affaire de Bessières. (Mémorial Bordelais.)

Madrid, 5 juin. Le conseil d'état a obtenu la permission d'aller tenir ses séances à Aranjuez.

On n'est pas sans inquiétude à Séville sur les bandes qui se montrent dans les environs. On est très-incertain sur leurs forces, elles se dispersent ou se réunissent suivant les circonstances. Un engagement a eu lieu le 20 mai près de Gueherena; quelques cavaliers du régiment du Prince ont été blessés.

Sixante hommes se sont montrés le 22 mai à quelques lieues de Xérés. On dit qu'un nommé Paolista, ancien chef de bandes royalistes en 1823, était à leur tête. Dans les environs de Tarifa, on a vu douze hommes à cheval commandés par un nommé Chaves.

Par ordre du lieutenant-général Godin, 50 chasseurs du 13e français ont été établis à Medina Sidonia, et le général Castellane, qui commande son avant-garde, a poussé des reconnaissances d'infanterie et de cavalerie en avant de ses différents cantonnemens, mais ces bandes ne paraissent point vouloir se mesurer avec les troupes françaises. Cent cavaliers se sont rassemblés le 23 mai au soir près de Trebujena. Tout porte à croire que ces derniers sont des contrebandiers qui voulaient protéger le passage en fraude de marchandises. — Etoile.

Madrid, 5 juin. Le gouvernement a reçu hier de Séville des nouvelles d'une nature peu satisfaisante. Il paraît que la bande de Corona est aujourd'hui forte de près de mille hommes, et divisée par détachemens. Elle occupe toutes les montagnes de Ronda et le comté de Niebla. Elle a enlevé une centaine de chevaux qui se rendaient d'Écija à Xérés pour la cavalerie française de la brigade de Cadix. Ces chevaux ont été envoyés par Corona dans le comté de Niebla, pour la bande de Cortez qui commande en chef dans cette partie.

Madrid, 7 juin. Le jour de la Fête-Dieu, la tranquillité a été troublée à Séville par un incident qui heureusement n'a eu aucune suite grave; au moment où la procession passait, deux matelots espagnols s'étant aperçus quelques plaisanteries sur les moines, leurs propos furent entendus par un sergent de volontaires royalistes qui voulut leur imposer silence; il s'ensuivit une rixe dans laquelle un de ces matelots et le sergent furent blessés. Les moines, croyant qu'il y avait une émeute, prirent la fuite; les troupes qui formaient la haie chargèrent leurs armes, et l'effroi s'emparant alors de tous les spectateurs la confusion devint générale; plusieurs voix furent entendues au milieu de ce tumulte, qui se serait peut-être prolongé si quelques officiers généraux, s'étant mis à la tête d'un détachement de troupes, n'eussent réussi à l'apaiser.

La ville d'Alcala a également été le théâtre de quelques désordres le jour de la Saint-Ferdinand; il y a eu des voies de fait contre deux individus, de la part des soldats du bataillon de milice de Cordoue.

Le même jour on a trouvé affiché à Saint-Sébastien un placard imprimé qui annonçait le prochain rétablissement de la constitution; on est à la recherche de ses auteurs.

Les bandes d'émigrés continuent à ce qu'on assure à parcourir les environs des montagnes de Ronda. On a dit que 400 factieux s'étaient montrés à Utrera; 100 hommes d'infanterie française ont été envoyés en reconnaissance, le 23 mai, de Puerto-Real vers Medina-Sidonia, où l'on supposait que s'étaient portés les rebelles.

Deux autres détachemens, l'un de 40 chevaux, l'autre de 50 fantassins, sont également partis de Chiclana dans la même direction, dans la nuit du 18 au 19. Il paraît qu'ils sont rentrés dans cette ville sans avoir rien vu. L'officier français qui commande à Xérés un bataillon d'infanterie légère, a de son côté, poussé une reconnaissance entre Arcos et Bornos, qui lui a donné la certitude que de faibles bandes avaient été aperçues vers Alcalá de Los Gazales.

Une goélette colombienne vient d'entrer à Gibraltar, après avoir capturé plusieurs pátiments espagnols. Etoile.

Madrid 8 juin. La bande de Corona, en Andalousie, bornée d'une dissorte, est déjà assez forte pour oser quitter les montagnes de Ronda et s'étendre dans les campagnes de Xérés, où elle s'est emparée de plusieurs millions en or dans le couvent des chartreux qui est aux portes de cette ville, et qui est le plus riche des couvens de l'Europe et du monde, car on évalue à six millions de francs ses revenus annuels.

On assure que moyennant 12 millions de reaux (3 millions de francs) les ministres ont accordé à un maison étrangère le privilège exclusif d'introduire sans droits, pendant six mois, tous les effets d'habillement et de chaussure à usage d'hommes et de femmes, que cette maison voudra introduire.

Madrid, 12 juin. — Les chefs des royalistes des différentes provinces, et ceux de quelques corps de troupes de ligne, ont reçu des lettres en forme de circulaires, au bas desquelles est apposée la signature de M. le duc d'Infantado, invités à s'y reprendre. Ces lettres portent en substance que les mauvais états des affaires et celui plus mauvais encore de la santé du roi, ont décidé S. M. à abdiquer la couronne en faveur de son frère l'infant don Carlos, et qu'en vertu de cette disposition d'esprit du roi il fallait préparer les troupes, afin que quand le moment arriverait de mettre cette pensée royale à exécution, elles fussent prêtes à contenir les désordres auxquels une telle décision pourrait donner lieu. M. Recacho est allé à Aranjuez mettre sous les yeux de S. M. les exemplaires de ce document qui sont tombés entre ses mains.

Les intrigues des apostoliques, dans la Vieille-Castille, inspirent beaucoup d'inquiétudes à nos ministres; non seulement deux régimens de la garde vont être envoyés dans cette province, mais il est même question d'y envoyer 4,000 hommes de plus. Il faut cependant ajouter que beaucoup de gens ne veulent pas croire qu'un envoi si considérable de troupes soit réellement fondé sur les craintes qu'inspire le parti apostolique; ils n'y voient qu'un prétexte, et, suivant eux, le Portugal est la vraie cause, tant du mouvement qu'on fait faire aux deux régimens de la garde, que de celui qu'on doit faire faire à d'autres corps de la ligne.

Depuis l'arrivée du dernier courrier de Lisbonne, le bruit s'est répandu ici que la maison eu marquis de Casa Florès, notre ambassadeur à Lisbonne, avait été insultée par le peuple.

INSURRECTION A CONSTANTINOPOLE.

Le 15 Mai au matin, les janissaires paradèrent dans les principales parties de la ville, profitant les paroisses les plus séditieuses contre le sultan, qui était à son palais d'été de Béchikisk. L'Agâ et le Pacha qui commandaient sur le rivage asiatique du Bosphore, marchèrent à Constantinople avec leurs troupes, et furent

rencontrés par 8000 topchis ou canonniers. Sa hauteurs retourna sans délai à sa capitale, déploya l'étendard de la probité, déclara le trône en danger, et invita tous les gens d'honneur à se rallier autour de lui. L'étendard déployé occasionna de l'émotion parmi les rebelles. Plusieurs désertèrent de leurs rangs, et la population se rallia autour de la bannière sacrée. Les ulemas s'assemblerent au soir, et en peu de tems, 80,000 musulmans se rallièrent autour du sultan. Les rebelles furent attaqués avec du canon chargé à mitraille, à près quoi, le sultan, rentre dans son palais, ordonna qu'on mit le feu aux cases des janissaires; un grand nombre périrent dans l'incendie. Le grand vizir se plaga derrière une tente dans la cour de la mosquée du sultan Achmet sur l'hippodrome, où l'étendard sacré était déployé. Les pionsniers furent amenés en cet endroit et exécutés sur le champ. Le 16, plus de 100 outas furent mis à mort.

Toutes les portes de Constantinople furent fermées, et on y mit de fortes gardes. Le reste des rebelles se réfugia dans des khans de pierre, où ils sont assiégés, et où la famine les contraindra bientôt de se rendre à l'Agâ pacha. Il a été ensuite publié un *attichéris* par lequel les privilèges des janissaires sont révoqués. Les janissaires qui se trouvent dans les différentes parties de l'empire seront relégués en Asie. Les rebelles demandaient les têtes du Grand-vizir, de l'Agâ pacha, de l'Agâ des janissaires, du mufti et du reis-effendi. Le sultan, a déterminé que ce corps serait licencié sans délai. Durant la révolte, les Grecs et les Francs demeuraient enfermés dans leurs maisons, et pas un d'eux ne fut tué. Des milliers d'hommes ont péri dans cette lutte sanglante, par le canon, le feu, et la main des bourreaux.

RIXE SANGLANTE DANS KERRY.

La conduite tenue par les électeurs de Kerry, depuis que l'hon. William Haize s'est offert comme candidat, pour représenter ce comté, devant, suivant nous, produire des conséquences désagréables, sinon être cause de la mort de quelques individus. Nous regrettons de dire que cette dernière conjecture s'est réalisée d'une manière alarmante, dimanche soir, qu'il y a eu une rixe où un nombre de personnes ont perdu la vie. Les particularités sont données à la hâte par un monsieur, dans une lettre datée de Tralée, dimanche à 10 heures du soir, et sont à peu près comme suit: Le soir susdit, l'hon. maj. Mullins et quelques autres messieurs, allant trouver un parti des franc-tenanciers de lord Ventry, furent entourés par une multitude d'individus qui se mirent à les insulter, et dont l'un eut l'audace de leur jeter une pierre. L'inf faire se passa ainsi, et un parti de franc-tenanciers, dans l'intérêt du col. Crosbie, vint par le chemin d'Ardford, et s'avança par la rue principale, tambour battant et étendards déployés, et se rangea au front de la chambre de comté du colonel, qui est directement vis-à-vis de celle de Mr. Haize. Peu après, les tenanciers de lord Ventry arrivèrent escortés par l'hon. maj. Mullins et autres messieurs, et protégés par un gros corps d'officiers de police, qui avaient été envoyés au devant d'eux. Ils descendirent donc la rue, et ce fut le signal d'une attaque par la populace, qui obligea les officiers de police à se retirer, et poussa dans tous les sens les tenanciers de sa seigneurie. Le chef se rendit aussitôt sur le lieu, et requit le peuple de se disperser; mais on ne fit nulle attention à ses ordres. Il fut alors l'acte de tumulte, mais cette lecture fut peu d'effet, et il fut contraint de faire venir un parti de carabiniers, qui eurent ordre de tirer à poudre au dessus des têtes de cette multitude égarée. Cette indulgence ne fit que les rendre plus furieux et plus déterminés à persévérer dans leur conduite tumultueuse, et ce ne fut que quand toutes les voies de la douceur et de la persuasion eurent été employées inutilement, que le militaire eut ordre de faire feu, et le résultat a été que six hommes et une jeune fille ont été tués, et treize ou quatorze autres individus blessés.

Papier de Cork.

Notre correspondant ouvre sa lettre pour dire qu'un monsieur qui venait d'arriver d'Arabah, l'informe qu'il a laissé la ville dans un état alarmant de tumulte. Le bruit s'étant répandu que le col. Leslie devait entrer dans la ville, ce jour-là, un rassemblement de 2000 individus, qui se disaient les amis de Mr. Westmor, rencontra le col. Leslie, et assailla de la manière la plus violente le colonel et ses domestiques, qui périrent être tués en se sauvant du canon, le quel fut en peu de tems mis en pièces. Vingt officiers de police à cheval vinrent sur le lieu; mais ils ne purent tenir contre la furie de la multitude; la police à pied arriva ensuite, et tira; trois personnes furent tués, et plusieurs blessés grièvement. L'émeute n'était pas finie, lorsque l'ami de notre correspondant laissa la ville.

DE PRESSE EN ANGLETERRE.

Manchester. — C'est notre pénible devoir d'observer qu'il ne se manifeste pas encore d'amélioration dans l'état du commerce et des manufactures de cette ville, de son voisinage et du district étendu avec lequel elle est liée. Le marché de Mardi dernier a été le pire qu'on ait jamais vu. Pour dire vrai, tout languit; plusieurs maisons manufacturières ont cessé de faire travailler; d'autres ont encore limité les heures du travail. Les marchandises sont de moins en moins en demande, l'argent devient de plus en plus rare, et la confiance continue à diminuer. En conséquence les besoins de la classe ouvrière deviennent urgents, et la disposition à la tranquillité qu'avaient manifestée ces gens commence à éprouver un changement. Des délégués et des émissaires travaillent avec activité à exciter parmi eux des sentimens d'une nature hostile, et comme nous avons lieu de le craindre, avec un degré considérable de succès. Il se tient des assemblées nocturnes en divers lieux; et dans la nuit de Mercredi dernier, il y en a eu une dans l'enceinte de cette ville. Elle était composée de gens de la lie du peuple, du voisinage du chemin de St. George; mais quelques uns des délégués y firent les discours les plus audacieux. Il fut aussitôt appelée une forte patrouille; mais il n'y eut point d'infraction de la paix.

Pap. de Liverpool du 20 Juillet.

Nous avons lu un nombre de lettres reçues des districts manufacturiers; elles respirent la tristesse et le découragement. Les affaires sont entièrement suspendues; et les principaux manufacturiers ont fermé leurs moulins. D'après tous les avis, il y a présente ment plus d'ouvriers sans emploi, qu'il n'y en a jamais eu. Ils sont tranquilles quant à présent, en conséquence de l'emploi qu'ils trouvent dans les champs et de l'argent qui leur revient des souscriptions. Globe

QUEBEC, 17 Août 1826.

M. Lambly est arrivé hier d'Anticosti, en dix-huit jours, dans sa chaloupe. Le Carrington, après avoir débarqué des provisions sur cette île était allé au devant du Menai, qu'il devait rencontrer dans le détroit de Canseau. M. le commissaire-général Turquand, M.

Christie, et d'autres passagers, était à bord du Carrington, qui devait toucher aux îles de la Magdeleine. Le Menai a dû faire voile d'Halifax le 5 de ce mois.

La chaleur est excessive depuis quelques jours; le thermomètre étant, vers midi, à 90 degrés, à l'ombre.

Lundi dernier, 14 de ce mois, MM. les étudiants du Petit-Séminaire de Québec ont soutenu leurs exercices littéraires. L'examen a été suivi d'un plaidoyer. L'exposition des services que quatre citoyens illustres avaient rendu à la patrie en était le sujet. Les acteurs étaient MM. David Roi et Jean Chabot, juges; M. Edouard Montminy, ingénieur, M. Joseph Couture, officier d'infanterie; M. Honoré Faucher, marin; M. Zéphirin Lévéque négociant. Le tout a été terminé par la distribution des prix.

EN RHETORIQUE.

Prix d'excellence: M. Léon Gingras; 1er accessit M. David Roi; 2e M. Marcel Guay; 3e M. Louis Casau.

Vers: 1er prix: M. L. Gingras, 2e M. Edouard Montminy; 1er accessit M. D. Roi, 2e M. Zéphirin Lévéque; 3e M. Thomas Amiot.

Thème: 1er pr. M. L. Gingras, 2e M. L. Casault; 1er accessit M. Jean Chabot, 2e MM. D. Roi et M. Guay, 3e M. Z. Lévéque.

Vers: 1er pr. M. L. Gingras, 2e M. M. Guay; 1er accessit M. D. Roi, 2e M. L. Casault, 3e MM. Z. Lévéque et J. Chabot.

Amplification française: 1er pr. MM. E. Montminy et Z. Lévéque, 2e M. D. Roi; 1er accessit M. M. Guay, 2e M. L. Gingras, 3e M. L. Casault.

Vers: 1er pr. M. L. Gingras, 2e M. D. Roi; 1er accessit M. Louis Froula, 2e M. T. Amiot, 3e M. Aubert Robson.

EN ANGLAIS.

Thème anglais: 1er pr. M. L. Gingras, 2e M. H. Robson; 1er accessit M. T. Amiot, 2e M. Hilaire Bellisle, 3e M. Z. Lévéque.

Prix d'excellence: M. François Rouleau; 1er accessit M. Charles Poiré, 2e M. Louis Parent, 3e M. Théophile Fréchette.

Vers: 1er pr. M. Zéphirin Nault, 2e M. Pierre Beaumont; 1er accessit M. C. Poiré, 2e M. T. Fréchette, 3e MM. L. Parent et F. Rouleau.

Thème: 1er pr. M. E. Rouleau, 2e M. Poiré; 1er accessit M. C. Poiré, 2e MM. Z. Nault et François Morin, 3e M. Louis Pivovot.

Vers: 1er pr. M. F. Rouleau, 2e M. F. Fréchette; 1er accessit M. L. Parent, 2e M. Etienne Robitaille, 3e M. Louis Baillargé.

Vers anglaise: 1er pr. M. P. Beaumont, 2e M. C. Poiré; 1er accessit M. Félix Gauthier, 2e M. Jacques Milles, 3e M. L. Baillargé.

Thème anglais: 1er pr. M. L. Parent, 2e MM. Z. Nault et C. Poiré; 1er accessit M. F. Gauthier, 2e M. P. Beaumont, 3e M. F. Rouleau.

EN CINQUIÈME.

Prix d'excellence: M. Pierre Huot; 1er accessit M. Cyrien Blanchet, 2e M. Michel Lemieux, 3e M. Frisque Garniépy.

Vers: 1er pr. M. P. Huot, 2e M. P. Garniépy; 1er accessit M. C. Blanchet, 2e M. Fran Xavier Blanchet, 3e M. M. Lemieux.

Thème: 1er pr. M. C. Blanchet, 2e M. M. Lemieux; 1er accessit M. P. Huot, 2e M. Etienne Couture, 3e M. Noël Nadeau.

EN SEPTIÈME.

Prix d'excellence: M. Benjamin Fortier; 1er accessit M. Paul Latouche, 2e M. François Pilote, 3e M. François Renaud.

Vers: 1er pr. M. B. Fortier, 2e M. P. Latouche; 1er accessit M. F. Renaud, 2e M. F. Pilote, 3e M. Joseph Deblois.

Thème: 1er pr. M. B. Fortier, 2e M. F. Pilote; 1er accessit MM. P. Latouche et F. Renaud, 2e M. Thomas Taschereau, 3e M. François Anger.

DERNIÈRE CLASSE.

Prix d'excellence: M. Antoine Campeau; 1er accessit M. Pierre Petitclair, 2e M. Séraphin Oisamps, 3e M. Amable Berthelot.

Vers: 1er pr. M. A. Campeau, 2e M. A. Berthelot; 1er accessit M. S. Oisamps, 2e M. P. Petitclair, 3e M. Joseph Laurent.

Thème: 1er pr. M. P. Petitclair, 2e M. S. Oisamps; 1er accessit M. A. Campeau, 2e M. Jean Childa, 3e M. A. Berthelot.

QUEBEC, 21 Août 1826.

Deux bâtimens arrivés samedi soir de Liverpool, en 51 jours, ont apporté des nouvelles de Londres jusqu'au 18 juillet.

Nous avons aussi reçu, par la voie de New-York, des journaux de Paris jusqu'au 14 du même mois, et de Liverpool jusqu'au 9.

le cathédrale catholique, a été blessé grièvement par la chute d'une pile de douves au chantier de feu M. Goudie; il est mort depuis.

LE SPECTATEUR CANADIEN.

MONTREAL :
SAMEDI 26 AOUT, 1826.

Les Nouvelles de Grèce commencent à redevenir conformes et contradictoires. On dit maintenant qu'Ibrahim est toujours à Tripolizza; bien qu'on s'assure négativement que cette place avait été reprise par les Grecs. La Gazette d'Augbourg dit qu'Ones Pacha est entre dans Athènes, et que le général Gouras, qui y commandait, s'est retiré dans la citadelle, déterminé à s'y bien défendre. Il est dit ailleurs que toutes les tentatives de Keschid Pacha pour parvenir à faire une attaque contre Athènes ont été frustrées; que les braves défenseurs de Missolonghi, joints à un autre corps, Pont attaqué à Cravari, où il voulait passer, et dont force à se retirer vers l'Italie, où il va, dit-on, pour prendre sa route par la Thessalie et la Grèce Orientale. Quinze mille hommes d'élite se sont assemblés, dit-on, dans les environs de Nauplie et allaient marcher contre les Egyptiens. On dit que le capitaine Fabvier, à la tête d'un corps régulier de 5000, était parti pour Hydra. Cinq vaisseaux chargés d'effets et munition de guerre étaient arrivés à Napoli de Romano. On ajoutait qu'un des vaisseaux à vapeur de Lord Cochrane était arrivé dans le même port, et que son équipage était attendu de moment en moment. Ou ces vaisseaux de Lord Cochrane avaient-ils été équipés, et d'où étaient-ils partis, c'est ce que nous ne nous rappelons pas d'avoir vu. Mais une nouvelle plus extraordinaire encore que l'arrivée des vaisseaux en question, et même de Lord Cochrane à Napoli de Romano, c'est celle du départ de députés du comité grec de Paris, de Toulon pour Smyrne, dans l'intention de parvenir à faire proclamer roi de Grèce le duc de Nemours, second fils du duc d'Orléans. Les Grecs doivent connaître à peine le duc de Nemours; et les députés se rendront à Napoli, ou du moins en Grèce, et non à Smyrne, s'ils partent dans le dessein qu'on leur attribue sans doute gratuitement.

Les élections ont été terminées, ou sur le point de l'être; dans les trois royaumes. On dit qu'il y a au moins cent trente nouveaux membres; mais il paraît que ni l'un ni l'autre parti n'a beaucoup gagné au renouvellement.

Il y a eu, comme à l'ordinaire, des scènes de tumulte, de confusion, et surtout de profusion d'argent. L'élection pour le comté de Northumberland a été, dit-on, à Mr. Beaumont 241 000; à Mr. Liddell et à Mr. Bell, chacun £ 200,000; et à Lord Howick, environ £ 200,000, suivant l'Albion; on lit ailleurs £ 90,000, pour ce dernier candidat; et il y a des exemples d'une profusion aussi énorme. Au total ces sommes immenses? sont-elles distribuées en espèces aux électeurs; ou vont-elles employées à leur donner table ouverte, à les traiter, comme on dit vulgairement, durant tout le temps des élections? Si il y a une loi contre de telles pratiques, il est étonnant qu'on se permette de l'enfreindre ouvertement.

Il y a eu des incendies considérables à Cronstadt et à Liverpool. Le total des pertes, dans cette dernière ville, est estimé à 150,000 livres sterling.

Réparations.—On voit par un avertissement du gouvernement, inséré en Anglais dans la Gazette de Montréal, que les esclaves des Cascades, du Bonson et du Côteau du Lac, vont être réparés successivement, dans le cours du mois prochain. On aura besoin pour ces ouvrages, de journaliers, scieurs de long, charpentiers, maçons et forgerons.

Incendies.—Mercredi, entre une et deux heures du matin, le feu fut aperçu au toit de la boutique de derrière occupée par Mr. H. Tiffin, au fauxbourg de Québec. Les voisins se rendirent aussitôt sur le feu, et parvinrent à éteindre le feu, en s'habitant la couverture.

Judi matin, vers deux heures, les citoyens de Montréal furent alarmés par les cris au feu, le tocsin, et les tambours et trompettes du 75e régiment. Le feu qui avait pris à un petit bâtiment extérieur, s'était communiqué aux autres bâtimens et au toit de la maison de G. Gordon, sur rue St. Paul, près du théâtre. Le toit a été la proie des flammes. On pensa qu'il y eût eu assez de secours sur les lieux, on aurait pu sauver les étages inférieurs de la maison. La plus grande partie des meubles a été sauvée.

Enquête et emprisonnement.—Vendredi de la semaine dernière, 18 du courant, il y a eu une enquête de coroner sur le corps de Th. Max Hubert, coroner de Montréal. Le défunt était mort la veille au soir, d'un coup de pied reçu dans l'aîne gauche, ou du coup d'une pierre, qui lui avait été jeté par William Collins ou James Lang, le mardi précédent, vers dix heures du soir. Il paraît que le dit Collins et Lang voudraient entrer en force dans une maison de la rue St. Charles Borromée, où l'on dansait et que Th. Hubert qui était à sa porte, leur dit de s'en aller, et de ne pas empêcher ainsi les gens de se divertir comme ils l'entendaient; sur quoi ils passèrent à coups de pieds et à coups de pierres. Collins et Lang sont maintenant en prison, pour être jugés au prochain terme criminel.

Judi de la semaine dernière, à Chambly, un misérable, nommé Joseph Masse, fit boire du rhum à une petite fille de 7 à 8 ans, jusqu'à l'évanouissement, après quoi il lui fit violence avec des circonstances qui aggravent encore le crime. Il est maintenant en prison.

Depuis la publication de notre dernier numéro, on a trouvé les corps de Mr. Hinton et de Mr. Goudie, le premier vis-à-vis de Boucherville, et le dernier dans le courant de St. Marie.

Le corps qu'on a trouvé à la Longue Pointe, en cherchant celui de Mr. Hinton, était le corps d'un nommé Mr. Fournier, natif de France, et cuisinier de son métier, néve de plus une dizaine de jours. Cet homme, qui était d'un âge très-avancé, avait donné, dit-on, quelque temps avant sa mort, de légers indices d'aliénation d'esprit. Il laisse, ajoute-t-on, de l'argent et des propriétés foncières, mais point d'héritier dans le pays. On l'aurait entre, nous dit-on, comme inconnu, sur le bord du chemin. On a dû l'être avec les cérémonies de l'église, Mercredi ou Jeudi dernier.

Accidents Malheureux.—Dimanche dernier, dans la nuit, un jeune homme de 18 ans, nommé François Desjardins, engagé chez Mr. Thos. Orsol, subrogiste, s'est noyé en se baignant, en face du nouveau marché. Ne sachant nager, il s'était éloigné du rivage en se tenant à une planche, mais l'ayant lâchée, il enfonça et ne reprit point. Son corps a été retrouvé Lundi dans l'après-midi.

Samdi dernier un jeune homme de Boucherville, nommé Léon Roy, âgé de 26 ans, s'est noyé, en se baignant au large, vis-à-vis de ce village. Il était le plus habile nageur de l'endroit, et il avait souvent offert de passer quel qu'il traversât le fleuve à la nage. Ce jour là étant presque au milieu de la rivière dans un canot, on le vit plonger dans l'eau et mourir, et on l'entendit crier au secours; mais il était trop éloigné du rivage, pour qu'on pût arriver assez tôt à lui. Son corps a été retrouvé dans les îles de Vancouver, et a été enterré Mercredi, en présence d'un concours nombreux. Ce jeune homme était un habile meublier, et se distinguait surtout par sa bonne conduite.

Les exercices publics du Petit-Séminaire ou Collège de Montréal, ont eu lieu, suivant l'avis, Samedi et Lundi 12 et 14. Lundi, à la suite d'un plaidoyer intéressant, s'est fait la distribution des prix. Voici la liste de ceux des écoliers qui en ont partagé.

En Rhetorique.

Prix d'Excellence: F. X. Desève.
Amplification française, 1er prix, Chs. Ov. Perrault, 2d. L. Tremblay; accesserunt F. X. Desève, A. M. Kerker.
Amplification latine: 1er prix, Ls. Plessis; 2d. Chs. Ov. Perrault; accesserunt V. Plinguet, L. Tremblay et F. X. Desève.
Vers latins: 1er prix, Chs. Ov. Perrault; 2d. F. X. Desève, accessit—Ol. Groux, D. St. Omer.

Version française, 1er prix, C. O. Perrault; 2d. L. Tremblay; accesserunt F. X. Desève, O. Giroux.
Prix de récitation, F. X. Desève; accessit J. B. Brousseau.

En Seconde.

Prix d'excellence, J. Dupuis; accessit J. Vandandaigue.
Amplification française: 1er prix, J. Dupuis; 2d. F. Labelle; accesserunt E. Durocher, J. Vandandaigue, P. Caisse.
Amplification latine: 1er prix, P. Caisse; 2d. F. Labelle; accesserunt P. Brunet, J. Dupuis.
Vers latins: 1er prix, E. Durocher; 2d. J. Dupuis; accesserunt P. Caisse, P. Brunet.
Version française: 1er prix, J. Vandandaigue; 2d. E. Durocher; accesserunt P. Brunet, C. Valois.
Récitation des Belles-lettres, F. Labelle.

En Troisième.

Prix d'excellence, George Hay.
Version latine: 1er prix, C. Cartier; 2d. J. B. Groux; accesserunt G. Hay, M. Hebert, N. Dumas.
Version française: 1er prix, G. Hay; 2d. C. Desève; accesserunt C. Cartier, M. Hebert, N. Dumas.

Vers latins, distiques, 1er prix, G. Hay; 2d. M. Hebert; accesserunt A. Grant, F. Durocher.
Dédication de l'histoire moderne; C. Cartier; accesserunt N. Dumas, F. X. Archambault.

En Quatrième.

Prix d'Excellence: J. Forbes.
Version latine: 1er prix B. Fréchet, 2d. ex æquo, J. Forbes, A. Papineau; accesserunt A. Oumet, L. Lachaine.
Version française: 1er prix, J. Forbes; 2d. B. Fréchet; accesserunt A. Oumet, L. Lachaine.
Récitation de l'histoire profane, A. Oumet; accesserunt, H. Chertier, L. Lachaine.

En Cinquième.

Prix d'Excellence, J. Raddiger; A. Pelletier.
Version française: 1er prix, J. Raddiger; 2d. P. L. Lachaine; accesserunt L. Malard, A. Brousseau.
Version latine, 1er prix, A. Brousseau, 2d. J. Raddiger; accesserunt A. Pelletier, L. Malard.
Récitation de l'histoire sacrée, G. Cartier.
Récitation de la Géographie, D. Cartier; accessit A. Brousseau.

En Sixième.

Prix d'Excellence, U. Archambault.
Version latine, 1er prix, J. Walker 2d. ex æquo, L. Pelletier, U. Archambault; accesserunt J. Normandin, J. Hatt, E. Desève, Ant. Rolland.
Version française: 1er prix, J. Hatt; 2d. J. Walker; accesserunt R. Robert, U. Archambault, J. Normandin, A. Pinsonnault.
Récitation de la Géographie, U. Archambault; accesserunt J. Walker, J. Hatt.
Récitation de la Grammaire française, E. Desève; accesserunt G. Gravelle, Amb. Morin, Ant. Rolland.

Liste de ceux des écoliers du Collège de St. Hyacinthe qui ont eu des prix.

En Rhetorique.

Prix de l'année, Henry Aubertin.
1er prix d'Amplification française, Victor Mignault; 2d. prix, Joseph Davignon.
1er prix de Vers, Henry Aubertin et Etienne Bis; 2d. J. Davignon.
1er prix de version, Victor Mignault; 2d. H. Aubertin.
1er prix d'Amplification latine, J. Davignon; 2d. J. Alard.
1er prix de mémoire, H. Aubertin; 2d. ex æquo, V. Mignault et Etienne Bis.

En Belles-lettres.

Prix de l'année, Joseph Laroque.
1er prix d'Application française, J. Laroque; 2d. Olivier Archambault.
1er prix de Vers, Charles Larocque et Louis Giard; 2d. ex æquo, C. Laroque et O. Archambault.
1er prix de version, J. Laroque; 2d. ex æquo, L. Giard et C. Laroque.
1er prix de thèse, J. Laroque, 2d. C. Laroque.
1er prix de mémoire, L. Giard; 2d. Godfrey Marchesseau.

En Versification.

Prix de l'année, Joseph Arpin.
1er prix de vers, J. Arpin; 2d. Pierre Davignon.
1er prix de version, J. Arpin; 2d. ex æquo, Gregoire Chabotte et P. D. Vignon.
1er prix de thèse, P. Davignon; 2d. J. Arpin.
1er prix de mémoire, Richard Hubert; 2d. J. Arpin.

En Méthode.

Prix de l'année, Olivier Tremblay.
1er prix de version, Ol. Tremblay; 2d. J. Bte. Gauthier.
1er prix de thèse, Ol. Tremblay; 2d. J. Bte. Gauthier.
1er prix de mémoire, Côme Damien Grand pré; 2d. ex æquo, Ol. Tremblay et J. B. Gauthier.

En Syntaxe.

Prix de l'année, Edouard Lecourt.
1er prix de version, Ed. Lecourt; 2d. J. B. Proulx.
1er prix de thèse, Ed. Lecourt; 2d. J. B. Proulx.
Prix de mémoire, ex æquo, Ed. Lecourt et J. B. Alard.

En Elémens.

Prix de l'année, Louis Davignon.
1er prix de version, Jean Patoin; 2d. François Couturier.
1er prix de thèse, F. X. Gatién; 2d. Magloire Turcotte.
1er prix de mémoire, F. X. Gatién; 2d. M. Turcotte.

Dans la 1ère Ecole Anglaise.

Prix de l'année, David Tém.
1er prix de version, ex æquo, Charles Larocque et Henry Aubertin; 2d. David Tém.

Dans la 2ème Ecole Anglaise.

Prix de l'année, Richard Hubert.
1er prix de version, ex æquo, R. Hubert et J. Arpin; 2d. ex æquo, J. B. Gauthier et F. Giard.

Dans la 1ère Ecole Française.

Prix de l'année, Etienne Leclerc.
1er prix d'écriture, Et. Leclerc, Pierre Rainsin et Joseph Florentin; 2d. ex æquo, Léon Marchesseau et Joseph Colbeau.

Dans la 2ème Ecole Française.

Prix de l'année, Gebert Beaudouin.

POUR LE SPECTATEUR CANADIEN.

Dernièrement on a découvert les propriétés radicales de Peau d'une source qui se trouve sur la terre d'un nommé Lévy Marté, dans la paroisse St. Pierre de l'Assomption c'est ainsi que dans la combinaison de cette eau, est renfermé l'air fixe ou gaz, (seriel acid) qui sous tous les rap-

ports, donne lieu de croire qu'elle est purement saline. Quoiqu'il y ait plus d'un demi siècle, que cette source est connue, elle a toujours été regardée comme d'une petite conséquence, et il n'a été fait aucune autre épreuve jusqu'à ce moment, pour en tirer parti, que de faire réduire l'eau, d'où il en sort du sel aussi naturel que celui de Liverpool; et ceci a été pratiqué au grand avantage du propriétaire, dans des circonstances où le sel était extrêmement rare, et par conséquent à un haut prix; mais aujourd'hui, la considération est changée; cette eau qui travaille sans relâche par la force de l'acide qu'elle contient, produit par sa vertu médicinale, des effets de rétablissement des plus remarquables, si l'on en veut croire quelques personnes, qui étai ent d'une faible santé, ou éprouvés par les remèdes et la maladie, qui en ont fait un usage continu, comme breuvage ordinaire, depuis qu'elle a été recommandée par un médecin de L'Assomption, et qui se disent parfaitement rétablis. Plusieurs personnes respectables, qui prétendent avoir fait usage de l'eau de Saratoga, et qui ont visité celle de l'Assomption, déclarent qu'il n'y a aucune différence, tant qu'on goûte de l'une et de l'autre. Ce qui confirme davantage ce que l'on a avancé, c'est que l'on voit tous les jours, nombre de personnes tant soit peu indisposées, avoir recours à cet excellent médicament, dont le traitement est des plus salutaires. Il est fait entendre, que cette source n'est nullement inférieure à celle de Saratoga, et qu'elle est maintenant en grande réputation dans le public.

L'Assomption, le 21 Août 1826.

MONSIEUR L'ÉDITEUR.

Rien de plus flatteur pour les amis de l'éducation que de voir insérer dans nos journaux, vers ce temps de vacances, les rapports des exercices littéraires qui ont lieu dans les différentes écoles de ce district; et de plus propre à nous avertir de l'importance des efforts de notre jeunesse et à lui imprimer du goût pour s'instruire, que la publication annuelle des succès qui ont couronné les occupations des élèves durant l'année. Veuillez donc bien donner place dans votre prochain feuille aux détails intéressants de l'examen qui ont subi le 16 et 17 derniers, en présence d'une nombreuse et respectable assemblée, les écoliers de l'établissement de la Rivière du Chêne, sous la direction de Dr. Labrie et il semble que tout ce qui a été dit de bien de cette école jusqu'à présent est encore demeuré en deçà de la vérité, et que les progrès rapides des élèves dans l'étude des langues, et dans les sciences qu'on y enseigne, confirment tous les ans la perfection du système d'éducation qu'on y suit. Mais comment en point compter sur des succès quand on voit à la tête d'une semblable institution d'habiles maîtres, que des motifs d'intérêt conduisent moins que le désir d'instruire, et surtout quand cet établissement est surveillé par l'infatigable Dr. Labrie!

Aux deux premières séances, les écoliers furent examinés sur les grammaires Française et Anglaise, sur l'arithmétique, la mythologie, l'histoire et la géographie. La seconde classe, principalement composée d'enfants audessous de douze ans, montra beaucoup de progrès dans l'étude des deux grammaires pour le peu de temps qu'elle s'en était occupée, mais la première classe en fit avec une assurance étonnante l'application des règles, en donnant les parties de l'histoire; c'est surtout en écrivant sans faute sous la dictée qu'on s'aperçoit, qu'en effet ces élèves plus avancés pouvaient mettre en pratique ce qu'ils en avaient appris. On admira pareillement la promptitude avec laquelle les calculs arithmétiques l'exécutèrent, et l'exactitude avec laquelle se firent les réponses sur la géographie et les opérations sur ses cartes des différents pays. Enfin ces premiers exercices entremêlés de quelques pièces de musique, et de la récitation de quelques conversations dans les deux langues, furent terminés par la représentation de l'aveugle de Spa en Anglais. C'est là que plusieurs des petites filles de nos campagnes déployèrent leurs talents en parlant correctement une langue qui ne leur était pas familière, et en s'acquittant au parfait de leurs rôles respectifs.

Dans la dernière séance, après avoir visité les cahiers d'écriture dont plusieurs étaient excellents, les ouvrages de dessin, de broderie, &c. on s'occupa principalement de l'étude de la géographie, de quelques élémens de physique, de la géographie et de l'histoire du Canada, ces deux dernières par le Dr. Lyrie. Nous avons vu avec plaisir, Messdemoiselles Labrie, Dumoulin et Lanthier parcourir cette vaste étendue de pays que comprend toute l'Amérique Britannique d'Nord, et nous en donner la division en Provinces, en districts et en comtés; nous énumérer les principales villes, les chefs lieux de comtés, les montagnes, les rivières, les golphes, les baies, les lacs, les îles, &c. et entrer dans quelques détails au sujet du gouvernement, des lois, des productions et du commerce de cette partie de l'Amérique Septentrionale. L'histoire du Canada, commença ensuite toute l'attention de l'auditoire pendant plus d'une heure, et le récit n'en fut interrompu que pour donner place à des applaudissemens mérités, qui ne pouvaient plus contenir. Qui ne soit permis, d'observer en passant que ce qui fut recité alors faisait partie de l'abrégé, que le Dr. Labrie a rédigé pour son école, d'une histoire plus complète de son pays, que ce savant et digne patriote se propose d'écrire dans quelque temps à ses concitoyens, si sa santé déjà délicate et précaire, peut lui en permettre l'accomplissement. D'après ce que j'ai vu de ce grand travail, je dirai que le style élégant, clair et soutenu de l'historien, la précision des faits qu'il rapporte, les sources certaines où il a puisé, les renseignements divers qu'il est parvenu à se procurer avec beaucoup de soins, nous donnent lieu d'espérer que cet ouvrage, quand il sera achevé, ne laissera rien à désirer sur l'histoire du Canada, jusqu'à nos jours, et immortalisera le nom de son digne auteur.

Cette dernière séance fut terminée par un drame Français, aussi composé par le directeur de l'établissement. La morale en était qu'il est dangereux de donner et de suivre de mauvais conseils. La justice de la composition et le jeu parfait des jeunes actrices excitèrent le plus vif intérêt parmi les spectateurs et firent verser des larmes à plusieurs. La distribution des prix couronna ces exercices littéraires, et l'heureux élève qui fut récompensé qu'il avait méritée des mains du Président de l'assemblée, l'Honorable Juge Foucher, fut dans cette occasion adressa au Dr. Labrie, aux instituteurs et aux élèves, un compliment flatteur qui n'assombla approuva par de longs applaudissemens.

Le soir, le Dr. Labrie donna un excellent dîner à quarante personnes de ses amis. Dans le cours de la soirée, il fut prononcé plusieurs bons discours sur l'éducation dans cette Province et sur les écoles de la Rivière du Chêne en particulier, par les Honorables Juges Foucher, L. J. Papineau, par Messire Papin, curé de la Paroisse, par J. Neilson et Ls. Plaindoux Ecuyers, de Québec, et par le Dr. Labrie.

UN AMI DE L'ÉDUCATION.

DECEDES.

En cette ville, à l'âge avancé de 84 ans, Mr. Christophe Belau, Ntre. Maçon, après avoir souffert avec une résignation vraiment chrétienne une maladie de plus de deux ans; il laisse après lui des parens et des amis qui le regretteront longtemps. Communiqué.

A La Prairie, Mercredi dernier, — David, enfant de 11 ans, qui, après une maladie de 15 jours, pesait en tout, dit-on, 169 livres!

BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL.

Québec, 2e Août, 1826.

Il a plu à son Excellence le Gouverneur en Chef de faire l'appontement suivant, savoir:
David Bigne, gentilhomme, pour être Notaire Public pour la Province du Bas Canada.

DECRETS.

DISTRICT DE MONTREAL.

Peter McGill contre Andrew Porteous.—Un emplacement situé dans le fauxbourg Sainte Marie ou de Québec, de 80 pieds sur 211, avec maison et courie dessus.—Au bureau du schérif, le mardi 3 octobre prochain, à 11h.

Jean Baptiste Marcotte contre Joseph Etier.—Une terre située dans la paroisse Sainte Anne des Plaines de Mascouche, de 2 arpens sur 47. A la porte de l'église de la susdite paroisse, le lundi 2 octobre prochain, à 10h.

Benjamin Hart et autres contre John Spragg et William Hutchinson.—1er Un emplacement situé dans la rue Saint François Xavier, dans la ville de Montréal, de 52 pieds sur 35, avec maisons dessus 20. Un emplacement situé dans la susdite rue, de 45 pieds sur 39, avec maison dessus 30. Un emplacement situé dans le fauxbourg Sainte Anne, de 45 pieds sur 90 40. Dix lots de terre situés à l'est de la rivière du Nord dans la continuation de la seigneurie des Mille-Isles, dans la paroisse Sainte Scholastique, les lots étant les numéros 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 et 41, chaque lot de 3 arpens de front, et bornés en profondeur par la seigneurie de Terrebonne.—Les numéros 1, 2 et 3, au bureau du schérif, le mercredi 4 octobre prochain, à 11 heures; et les lots de terre numéro 4, à la porte de l'église de la susdite paroisse, le jeudi 5 octobre prochain, à 10 heures.

VENTES PAR ENCAN.

Par AUSTIN CUVILLIER,

A Sa Chambre d'Encan, AUJOURD'HUI, (Samedi) à UNE heure, sera vendue, Une grande variété de Marchandises Sèches, parmi lesquelles est le residu d'un magasin de détail.

Meubles de Menage et autres articles.
AUSTIN CUVILLIER, E. & C.
26 Août, 1826.

A Sa Chambre d'Encan, LUNDI, prochain à une heure, seront vendus,

Meubles de Menage, Harengs,

Ptises, Vitres, Verrerie et Fayencerie, Raisins, Figues, Oranges, Citrons, et une variété d'autres articles.

Un parti considérable de Marchandises Sèches, dont les suivantes forment la principale partie, savoir: Drap et Casimire noir, bleu et blancâtre, Bombazette et Bambazine, Indienne, Guinguan, Tartan, Toile ouvrée, Grosse Toile, Toile à draps, Nankin rayé, Coustil, Coton blanc, Coton à chemises ou métier, Toile fine, Coton rayé et caraculé, Batiste, Toile ecru, Basin, Etouffe à vestes, Mouchoirs de Verone, Schies de coton et de Merino, Mouseline et Maille, Bas de laine et de coton, Fil, Galon, Peigner, Aiguilles, &c. &c.

La vente continuera chaque jour de la semaine.
AUSTIN CUVILLIER, E. & C.
26 Août, 1826.

PAR J. A. CARTIER.

AUJOURD'HUI, SAMEDI, 26 Août, à Sa Chambre d'Encan, sera vendue,

Un assortiment général de Marchandises sèches, convenables à la présente et à la prochaine Saison. La vente commencera à une heure P. M.

J. A. CARTIER, E. & C.
26 Août 1826.

ECOLE DE L'ASSOMPTION.

LE COMITÉ chargé de la conduite de l'Ecole de l'Assomption donne avis que l'engagement de Mr. Charrier, l'Instituteur actuel, étant à la veille de finir, on a besoin immédiatement pour tenir la dite Ecole, d'un homme instruit et d'un caractère respecté. Les personnes qui désireraient se charger de cet emploi sont priées de faire application sans délai; elles y trouveront une situation avantageuse et un encouragement libéral.

Par Ordre du Comité,
Ls. JOS. CHS. CAZENÈVE, Secrétaire.
L'Assomption 25 Août 1826. 5f.

AVIS.

CEUX qui peuvent avoir vu un avertissement dans ce papier, au sujet du BEGAÏEMENT, sont priés de faire attention, qu'en conséquence de ce qu'il s'est élevé une difficulté inattendue à assurer légalement aux propriétaires le secret de leur système de guérison, lorsque les personnes ligues de cette province s'étaient à la veille d'en éprouver le bienfait, l'agent est nécessairement obligé de concerter avec ceux qui l'emploient quelque autre moyen de leur assurer les avantages provenant de leur découverte; et pour le faire avec plus de facilité et moins de perte de temps, Mr. ENMAN va retourner incontinent à New-York; et lorsqu'il aura été fait quelque arrangement autre que celui qui est maintenant en usage dans les États-Unis, l'agent sera retabli ici aussitôt que possible, ce dont il s'engage de donner avis dans les papiers publics. On pourra obtenir des informations sur ce sujet, en s'adressant par lettres (franches de port) au
Dr. C. C. YATES,
No. 254 Broadway, New-York,
Montréal, 18 Août 1826.

Le Soussigné fait ses remerciemens sincères à ses amis de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à présent, et à l'honneur de les prévenir qu'il continue à avoir constamment à vendre un assortiment de Cincailerie et Coutellerie, et vaisseaux argentes; Poêles à cuisine, Lampes, &c. &c. avec un assortiment général et étendu de Ferrerie fort, commue et double, le tout à vendre aux prix les plus raisonnables.

J. WHITE, Ferblantier.
Montréal, 18 Août 1826. N.º. 151, Rue St. Paul, entre le Théâtre et le Nouveau Marché. —tan—

TAILLANDERIE ET CINCAILLERIE.

Le Soussigné a importé et offre à vendre, un assortiment bien choisi, Garnitures à meubles en cuivre, Outils de Charpentiers, Couteaux et Fourchettes, Scies, Clous, Faux et Fauscilles, Bâches et Pelles, Vitres, Martie, Meules, Brassis à Potasse, Pots, Préloins, (Sance-pans, Bombes à Thé ou Canards, Matériaux de Cordonnerie, avec un excellent assortiment, d'instruments de Chasse et de Pêche, consistant en Fusils, Sacs à plomb et Cornets à poudre à patentes, Pierres à fusil, Amorce de composition à Fusil, Plomb à patentes, Poudre à tirer de diverses sortes et d'excellente qualité, Lignes de crin et de Ficelle, de Boyau de Ver à Soie, Devidoirs, Hameçons de Limerick et des Kirby, Swivels, &c.

JOHN WILSON.
Montréal, Rue St. Paul, N.º. 103, 9 Août 1826. 1m

A VENDRE,

UN complet d'un bateau à chevau, sur un plan perfectionné. S'adresser à
J. M. RAYMOND.
La Prairie, 18 Août 1826.

VOLE E,

A U Soussigné, dans la nuit du 5 de ce mois, une CALECHE (bombée) la chaise couleur de cerises et les roues jaunes. Toute information tendant à faire recouvrer la dite Calèche sera reçue avec reconnaissance par le propriétaire. AMABLE BENOIT. Longueuil, 10 Août 1826.

E'CHAPPE'E.

VENDREDI dernier, de la Ferme occupée par Mr. H. Headley, à la Rivière St. Pierre, un CHEVAL. Age de quatre ans, sans poil bai clair, ayant une petite tâche blanche au front, le dessus d'un pied de derrière blanc, et une petite partie du pied de devant du même côté blanc; fier et d'une belle allure, et ayant la queue frêle. Quiconque le rendra sera libéralement récompensé. Montréal, 10 Août, 1826.

AVIS.—Une liste de la Cotisation payable pour cette année, en vertu d'un acte de la 36ème année de sa Majesté George III, chap. 9, et de la 56ème année de George III, chap. 5, vulgairement nommés "Actes des Chemins," et d'un acte de la 36ème année de sa Majesté George IV, chap. 5, a été filée au bureau de la Paix en la Cour d'Audience, à Montréal, et sera ouverte chaque jour, les Dimanches et fêtes exceptés, dans le dit bureau, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi, jusqu'au 19 de Juillet courant, pour l'inspection du public. Par Ordre, J. DELISLE, Trés. des Chemins. Montréal, 6 Juillet 1826.

A VENDRE.

PAR autorité de justice, DIMANCHE le treize AOUT courant, et adjuger au plus haut et dernier enchérisseur, à l'issue de la messe, à la paroisse de la Longue-Pointe ou Pile et comté de Montréal, la juste moitié d'une terre située en la dite paroisse de la Longue-Pointe, de la contenance la dite moitié d'un arpent et demi de front sur la devanture, allant en retrécissant jusqu'au bout de vingt arpents, et de là, prenant un arpent et demi de front sur encore trente arpents de profondeur, prenant par devant au fleuve St. Laurent par derrière aux terres de la côté St. Leonard, d'un côté à Jean Bte. Jannot, et de l'autre côté à Charles Brouillet. Les conditions de cette vente sont très avantageuses et seront énoncées lors de l'adjudication. J. M. CADREUX, N. P. Montréal, 5 Août 1826.

MACHINES A CARDER A VENDRE.

Le soussigné désire informer ses amis et le public en général qu'il continue à fabriquer des machines à carder de la première qualité, à son atelier, près de la brasserie de Molson, qu'il peut fournir au plus court avis, soit à la ville ou à la campagne, et à aussi bon marché qu'il est possible de s'en procurer dans ce pays. MOSES MARSHALL. Montréal, Place P. sen, 13 Juillet 1826.

A LOUER.

Le premier d'Octobre prochain, la MAISON appartenant au soussigné située dans la rue Craig, maintenant occupée par Mr. Mathurin. S'adresser à P. Huguet-Latour. Faubourg St. Antoine. Montréal, 1er. Août 1826.

AVIS.

Le PUBLIC est informé que Sieur PIERRE GUY a été interdit pour cause de démence, Mardi dernier, premier du Courant, par sentence de l'honorable Juge Pyke, et que le soussigné son père a été ce jourd'hui élu son Curateur. ANDRE GUY. Côte St. Léonard, 4 Août 1826.

A VENDRE.

UNE TERRE située dans la paroisse de Ste. Martine, Seigneurie d'Anfield, de la contenance de 4 arpents et demi de front sur environ 18 arpents et demi de profondeur, près du grand marais, tenant par devant à la rivière Châteauguay, par derrière à George Baker, d'un côté à la rivière Châteauguay, et de l'autre à Charles Archambault, avec une bonne maison, une grange et une étable, dans une excellente situation pour le commerce, vis-à-vis la rivière aux Anglais. Il y a 36 arpents de défriches et une belle prairie sur la devanture. S'adresser à George Moffatt, Esq., ou à cette Imprimerie. Montréal, 14 Juillet 1826.

AVIS.

TOUTES Personnes à qui EDUARD FREGEN, Marchand, de Montréal, est endetté, sont priées d'envoyer sans délai le montant de leurs comptes au soussigné pour ce autorisé, en son étude N° 9, Nouveau Marché, pour qu'ils soient examinés. J. M. MONDELET. Montréal, 24 Juillet.

NOTICE.

ALL Persons having any demands against EDUARD FREGEN, of Montreal, Merchant, are requested to send the particulars thereof without delay, to the undersigned, authorised to that effect at his office No. 9 New-Market Place, in order that the same may be examined. J. M. MONDELET. Montreal 21 July 1826.

BATEAU A VAPEUR WILLIAM ANNESLEY.

LES Quais, &c. nécessaires pour le sudit Bateau, étant achevés, il commencera, MARDI prochain, 1er. Août, à traverser entre son atterrage au Nouveau Marché, et Pile à la Pierre, sur le rivage de Longueuil, chaque jour, aux heures suivantes, savoir: Du rivage de Longueuil.—Du Nouveau Marché, 5 heures A. M. 6 heures A. M. 7 do do 8 do do 9 do do 10 do do 11 do do Midi 1 do do P. M. 2 do P. M. 3 do do 4 do do 5 do do 6 do do Montréal, 29 Juillet 1826.

AVERTISSEMENT.

District des Trois-Rivières. DES Propositions seront reçues par les Soussignés Commissaires appointés pour faire faire le Chemin depuis Saint Grégoire jusqu'à la Longue Pointe dans le Township de Kinsey, Comté de Buckinghamshire. Le dit chemin devra avoir treute pieds de large entre deux fossés de trois pieds de large, chaque, avec les Ponts nécessaires, le tout en conformité aux procès verbaux du député Grand Voyer de ce district, en date du 21 Mai dernier, homologués par la cour de session de quartier du dit district, le 18ème du courant. Les propositions pour le tout ou partie du dit chemin mentionneront le prix demandé par mille, lieue, demie ou quart de lieue, les Ponts compris ou non compris. Des cautions suffisantes pour la fidèle exécution des ouvrages entrepris seront requises, et leurs noms seront donnés dans les propositions, lesquelles seront transmises scellées et franches de port au bureau du Sheriff des Trois-Rivières, d'ici au 24ème Août prochain. PIERRE HEBERT. JOSEPH PRINCE. JOSEPH HEON. Trois-Rivières, 24 Juillet 1826.

Bureau d'Enregistrement pour les Domestiques.

WILLIAM STURB a ouvert un Bureau de la nature ci-dessus, No. 83, Rue St. Paul, (au coin vis-à-vis du Général Brock, où les Dames et les Messieurs seront pourvus de Domestiques et de Servantes, à leur désir, et où les Domestiques trouveront à se placer, au plus court avis. Les cultivateurs pourront aussi s'y pourvoir de jardiniers et journaliers. Montréal, 19 Juin, 1825.

RECEMENT publié et à vendre à cette Imprimerie, No. 29, Rue St. Paul, chez Cunningham, No. 88, même rue, et chez Nickles & McDowell, No. 98, Rue Notre-Dame, TRADUCTION Libre et Abrégée DES LECONS DE CHIMIE, Données par le chevalier Humphrey Davy à la Société d'Agriculture de Londres. Dédicé aux Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada par A. G. DOUGLAS, Capitaine à demi-paie.

Après le plaisir que nous a procuré la lecture de l'ouvrage ci-dessus, et l'instruction que nous y avons puisée, nous croirions manquer à notre devoir de Journaliste et à la justice due à l'auteur, si nous ne disions pas au moins ce qu'il nous a semblé, savoir un présent digne de la reconnaissance des AGRICULTEURS et de la jeunesse studieuse, pour qui est principalement destiné.

VERITABLES FAULX D'ALLEMAGNE à vendre par EUSTACHE PROVOST. Montréal, 24 Juin, 1826.

A LOUER et possession donnée immédiatement. Un Nouveau Rangar ds que le soussigné vient de faire bâtir à la Pointe à Calère. AUSTIN CUVILLIER, E. & C. 24 Juin, 1826.

VERITABLES FAULX D'ALLEMAGNE à vendre par EUSTACHE PROVOST. Montréal, 24 Juin, 1826.

A LOUER et possession donnée immédiatement. Un Nouveau Rangar ds que le soussigné vient de faire bâtir à la Pointe à Calère. AUSTIN CUVILLIER, E. & C. 24 Juin, 1826.

UNE belle Voiture à quatre roues, qu'on peut voir chez Mr. O'NEARA, carrossier.

VERITABLES FAULX D'ALLEMAGNE à vendre par WM. BLACKWOOD. Montréal, 10 Juin, 1826.

A VENDRE. UNE MAISON avantageusement située pour le commerce, près du moulin, au village de La Prairie, avec un beau terrain et de bons bâtiments extérieurs, et une petite MAISON vis-à-vis. S'adresser sur les lieux à Mr. J. DUROCHER, ou à Montréal, à CASIMIRE DURANCEAU. 21 Juillet 1826.

UN avis. LES personnes qui ont quelques demandes contre la succession de feu JOACHIM DALPE dit PARSON, en son vivant cultivateur en Pile Ste. Thérèse, paroisse Ste. Anne de Varennes, sont priées de les faire aux Notaires soussignés, dans le village de l'Assomption, comme aussi les personnes qui doivent à la dite succession, sont priées de payer immédiatement entre les mains des dits Notaires, qui sont autorisés de recevoir les dites dettes. — De plus, on fait savoir que les belles terres de cette succession et qui sont situées dans la dite Ste-Thérèse, seront vendues et adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, à la porte de l'Eglise de la dite paroisse de Varennes, Lundi le vingt-un d'Août prochain, à dix heures du matin, auquel jour les conditions de vente seront énoncées. Des lettres de paiement seront accordées pour une partie du prix. FARBAULT & CHAGNON, Notaires. L'Assomption, 3 Juillet, 1826.

FRS. ANT. LA ROCQUE A VENDRE. SES magasins N° 22 Rue St. François Xavier. Esprit de la Jamaïque de force et de goût supérieur, Eau de vie de Cognac et d'Espagne, Vin de Port en bouteilles par Caisnes de 6 douzaines, ditto de Frouilligne et Claret en caisses de 3 douzaines, Vin d'Espagne en fut de 60 de Madère, de Pnyal, Fer en barres assortis, Acier de Crowley et d'Allemagne, Pelles, Bécnes, Faux, Faucilles, Fer-blanc, Pipes, Mastie, Poudre à tirer, Plomb-rouge, Indigo, Vitres de toutes grandeurs, et un assortiment général de Marchandises secher. Montréal, 30 Juin, 1826.

AVIS. LES Citoyens de CHS. A. LARREGY de Montréal, Marchand, sont priés d'envoyer leurs comptes à son ou l'autre des soussignés; et ceux qui lui doivent sont requis de payer sans délai leurs comptes, qui, autrement, seront mis entre les mains d'un avocat pour être recouverts. W. BLAKWOOD. CH. F. ROY, Curateurs. Montréal, 2 Juin, 1826.

NOTICE. ALL those to whom the Estate of the late M. JOHN PICKEL, Senior, in his life time of Montreal, Gentleman, is indebted, are requested to present their accounts, duly attested, to the Subscriber, St. Paul's Street; and those indebted to the said Estate are solicited to pay the amount of their respective debts to the undersigned without delay. EUSTACHE PROVOST, Executor. Montreal, 20th May 1826.

AVIS. Tous ceux à qui la succession de feu Mr JOHN PICKEL, senior, en son vivant de Montréal, Bourgeois, est redevable, sont priés de présenter leurs comptes dûment attestés, au soussigné, Rue St. Paul, et ceux qui doivent à la dite succession sont requis de payer sans délai le montant de leurs dettes respectives. EUSTACHE PROVOST, Exécuteur Testamentaire. Montréal, 20 Mai 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

AVIS. Une terre située en la paroisse St. Cuthbert, concession Ste. Catherine, contenant trois arpents de front sur 40 de profondeur, joignant d'un côté à J. Bte. Koberge et de l'autre à Alexis Heule, sur laquelle il y a une maison de 33 pieds sur 28 en bois sur un solage de pierre, une grange et autres bâtiments de 110 pieds de long et en bon ordre. Une autre terre en bois de houx située au même lieu d'un arpent de front sur 50 de profondeur, joignant d'un côté à François Blais et de l'autre à J. Bte. Olivier: les conditions seront libérales et les termes de payement des plus faciles. S'adresser au propriétaire. HERCULE OLIVIER. Berthier, 10 Août 1826.

ALLIANCE

Compagnie Britannique et Etrangère d'Assurance pour la Vie et contre le Feu de Londres. ETABLIE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL, CINQ MILLIONS STERLING. Bureau de Direction, PRESIDENTS: John Irving, Esq. M. P. Francis Baring, Esq. Samuel Gurney, Esq. N. M. Rothschild, Esq. Moses Montefiore, Esq. DIRECTEURS: James Alexander, Esq. M. P. G. H. Burnett, Esq. Charles Bevan, Esq. John Bowden, Esq. Archibald Campbell, Esq. William Crawford, Esq. Timothy A. Curtis, Esq. Francis Cresswell, Esq. Charles Greenwood, Esq. Jas. Heygate, Junr. Esq. William Howard, Esq. John Jones, Esq. M. P. William Kay, Esq. Oswald Smith, Esq. H. M. Thornton, Esq. Thomas Wilson, Esq.

Les Soussignés ayant été nommés agents pour la dite Compagnie, ont l'honneur d'annoncer qu'ils sont maintenant prêts à prendre des risques et donner des polices d'assurance contre les pertes et les dommages occasionés par le feu dans aucune partie des provinces du Bas et Haut-Canada. Les noms et la richesse des Présidents et Directeurs de cette Association sont si universellement connus dans le monde commercial, qu'il y aurait de la presumption aux agents de supposer qu'aucune observation par le feu dans aucune partie des provinces du Bas et Haut-Canada. Un capital de cinq millions de livres Sterling, montant qui excède de beaucoup celui de toute autre institution semblable, doit donner à l'assurance la plus parfaite sécurité. MCKENZIE, BETHUNE & Co. Montréal, 4 Juin 1825.

Mr. THOMAS W. SAUBERTWATTE étant nommé notre Agent à Québec, les personnes résidentes dans cette ville voudront bien s'adresser à lui pour l'Assurance. M. K. B. & Co.

Compagnie d'Assurance de la Vie et contre le Feu d'Alliance Britannique et étrangère de Londres. PARTICIPATION AUX PROFITS DE L'INSTITUTION PAR LES ASSURÉS.

LES Agens de cette Compagnie ont reçu du comité des Directeurs, l'ordre de mettre les assurés en Canada, sur le même pied ("une participation aux profits de l'établissement") que ceux d'Angleterre. Ils annoncent donc au public que "les profits du département du feu appropriés aux assurés, seront distribués à la fin de chaque période de cinq années, dans la forme d'un tant par cent sur les primes." Les parties qui obtiennent un ajustement de pertes occasionnées par le feu ne sont pas par la privés du "droit de participer aux profits de la compagnie." Les Agens prennent la liberté d'appeler l'attention du public sur les avantages qui sont ici offerts à ceux qui assurent avec cette Compagnie, savoir, "une participation aux profits de l'établissement." Ceux qui assurent pour une période de cinq années successives, deviennent par là virtuellement Actionnaires, au montant de leurs primes, et sans être assujetés à aucun des risques de la Compagnie, vu qu'ils recouvrent une partie de leurs primes dans la forme de tant par cent, ou en d'autres termes, au bout de chaque période de cinq années successives, il leur sera payé une somme (bonus) proportionnée à l'étendue de leurs transactions avec la compagnie.

Cet avantage (si supérieur à tout ce qui est offert par aucune autre Compagnie dans ce pays) joint à la considération du montant d'un Capital de CINQ MILLIONS DE LIVRES STERLINGS, de l'état respectable des Directeurs, et de la manière supérieure universellement reconnue dont leurs affaires sont conduites, sans doute dûment appréciés par les habitants du Canada, et offriront à ceux qui veulent assurer leurs biens et effets contre le feu, la Compagnie de l'Alliance comme celle qui répond le mieux à leur intérêt et à leur sûreté. MCKENZIE, BETHUNE & Co. AGENS. Bureau de l'Alliance, Rue des Commissaires. 25 Août 1825.

A LOUER. Et possession donnée immédiatement ou au 1er Mai. U LOPIN DE TERRE bien enclos, et qui a déjà été cultivé comme jardin potager, de 175 pieds de long sur 140 de large, tenant à Mr. Aug. Follack, fils, sur les rues Mignonne et Lacroix, près de l'Eglise de St. Jacques. S'adresser au soussigné, propriétaire, rue Ste. Helène, près de l'Eglise des Recoillets. 17 Mars, 1826. JOSEPH LEDUC.

CHANGEMENT DE DEMEURE. J. B. CHALIFOUX prend la liberté de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il a transporté sa résidence de la Rue de St. Sacrement au Faubourg Ste. Anne, où il continue en manufacture de Tapis de pied de toile peinte, &c. Montréal, 21 Juillet 1826.

A VENDRE A CETTE IMPRIMERIE. ET chez le Soussigné, Rue St. Lambert, vis-à-vis la grande rue du Faubourg St. Laurent VOYAGE DE FRANCHE, 1 vol. 80. br. L'ARITHMETIQUE, 120. dem. rel. et br. LA GEOGRAPHIE EN MINIATURE, max. fol. M. BIBAUD.

Le Soussigné à l'honneur de prévenir le Public qu'il enseigne la GRAMMAIRE FRANCAISE, LATINE, la GEOGRAPHIE, différentes parties des MATHEMATIQUES, telles que L'ARITHMETIQUE, la GEOMETRIE, la TRIGONOMETRIE, &c. &c à sa demeure Rue St. Lambert. M. BIBAUD. Montréal, 1824.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de 4 sols par livre. Ils donneront aussi en argent le plus haut prix courant, au No. 101 Rue St. Paul, Montréal. 24 Septembre, 1826.

ARGENT COMPTANT POUR DES GUENILLES! WHITING & MOWER recevront des GUENILLES en échange pour toutes sortes de Livres d'Eglise et d'Ecole, Papier, &c. à raison de